

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – REGLEMENT INTERIEUR - SAISON 2026-2027

ECOLE DE DANSE ZIG-ZAG

PREAMBULE

L'École de Danse ZigZag est une école de danse privée située au 9 rue Monteil 44000 Nantes, immatriculée sous le n° SIRET 352 400 915 00018 (ci-après, « *École de Danse ZigZag* »). L'École de Danse ZigZag propose des cours de danse académiques, de danses urbaines, de yoga et de barre à terre ouverts aux amateurs et aux professionnels. Sauf accord écrit contraire des parties, les présentes Conditions Générales s'appliquent en toutes ses dispositions à toutes prestations réalisées par l'École de Danse ZigZag (ci-après les « *Prestations* ») pour l'élève depuis leur date d'entrée en vigueur. Les présentes conditions générales de vente seront acceptées électroniquement sans réserve (cas d'une inscription en ligne décrite à l'Article 1.4.1) par l'élève ou par son responsable légal dans le cas où l'élève est mineur (moins de 18 ans) au moment de son inscription à l'École de Danse ZigZag. Les présentes Conditions Générales de Vente entrent en vigueur au jour de leur signature ou de leur acceptation électronique et s'appliquent jusqu'au terme de l'engagement de l'élève.

ARTICLE 1 : MODALITES D'INSCRIPTION

1.1. DISPOSITIONS GENERALES

L'École de Danse ZigZag propose plusieurs formats d'inscription possibles :

- Inscription à l'année : du 14 septembre 2026 au 19 juin 2027
- Inscription au trimestre :
 - 1er trimestre : du 14 septembre 2026 au 19 décembre 2026 inclus
 - 2e trimestre : du 4 janvier 2027 au 27 mars 2027 inclus
 - 3e trimestre : du 29 mars 2027 au 19 juin 2027 inclus
- Carte de 5 ou 10 cours : valable uniquement sur les cours ados/adultes du 14 septembre 2026 au 19 juin 2027. Date de validité à compter de la date d'achat

1.2. POLITIQUE DE COURS D'ESSAI

L'élève peut effectuer deux séances d'essai dans 2 disciplines différentes. À la suite de ces 2 séances d'essai, l'élève peut alors, s'il le souhaite, s'engager pour une inscription à l'année, au trimestre ou à la carte.

La séance d'essai est à régler sur place avant le cours (par chèque ou en espèces) au tarif de 10 euros (voir article 3-2-1 - paiement des cours d'essai)

Les cours d'essai sont à réserver uniquement par mail à info@ecolededansezigzag.fr , en précisant le nom et le prénom de l'élève, sa date de naissance, le téléphone (celui du

responsable légal pour l'élève mineur), ainsi que la discipline, le jour, la date et l'horaire de la séance d'essai souhaitée. A réception de la demande un mail de confirmation est envoyé à l'élève pour valider ou non la réservation en fonction des places restantes disponibles. Attention une inscription ferme et définitive est toujours prioritaire sur un essai.

1.3. INSCRIPTIONS EN LIGNE

1.3.1. Inscription en ligne

Les inscriptions aux cours s'effectuent en ligne via la plateforme web www.viviarto.com de son partenaire technique Viviarto. Lors de son inscription, le Participant devra obligatoirement créer son compte utilisateur.

L'élève, ou son représentant légal pour le mineur, devra renseigner les informations demandées sur le formulaire d'inscription. Une photo d'identité ainsi qu'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse devront être joints au formulaire d'inscription.

L'élève, ou son représentant légal pour le mineur, devra lire et accepter les CGV avant de valider son inscription.

ARTICLE 2 : DROIT DE RÉTRACTATION

L'élève dispose de 7 jours ouvrés à compter du jour de son inscription pour faire valoir son droit de rétractation par mail ou courrier postal (cachet de la poste faisant foi). Passé cette période, l'inscription est définitive.

Aucun remboursement ne pourra intervenir sauf dans les conditions précisées à l'Article 5 (Politique de remboursement) ci-après.

ARTICLE 3 : PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

3.1. TARIFS

1 COURS DE 45 MINUTES / SEMAINE

- À l'année 310 €
- Au trimestre 140€

1 COURS DE 1 HEURE / SEMAINE

- À l'année 370 €
- Au trimestre 160€

1 COURS DE 1H15 / SEMAINE

- À l'année 400 €

- Au trimestre 180€

1 COURS DE 1H30 / SEMAINE

- À l'année 430 €
- Au trimestre 205€

REDUCTIONS

2 COURS / SEMAINE -20% sur le tarif des cours*

3 COURS / SEMAINE -25% sur le tarif des cours*

4 COURS / SEMAINE et plus -30% sur le tarif des cours*

**réduction appliquée sur le montant total des cours (hors frais d'inscription)*

COURS à L'UNITÉ 23 euros - Ouverture des cartes de cours à compter du 14 septembre 2026 pour les cours de Yoga et Barre à Terre puis à partir du 2 novembre 2026 pour les cours de danse

CARTE 5 COURS 105 euros (valable 2 mois à compter de la date d'achat)

CARTE 10 COURS 190 euros (valable 3 mois à compter de la date d'achat)

CARTE 20 COURS 320 euros (valable 6 mois à compter de la date d'achat)

FRAIS D'INSCRIPTION : 22 euros par élève - gratuit pour le 2e, 3e ... membre d'une même famille (même adresse postale).

3.2. PAIEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT

3.2.1 Paiement des Cours d'Essai

Chaque élève peut participer à 2 séances d'essai dans deux disciplines différentes.

Pour toute participation à un cours d'essai du 14 au 26 septembre 2026, il sera demandé à l'élève un règlement de 10 euros. Le paiement devra se faire sur place avant le cours par chèque ou en espèces.

Les séances d'essai sont ouvertes jusqu'au 26 septembre 2026 inclus, sous réserve des places disponibles. Une inscription ferme et définitive et toujours prioritaire sur un essai.

A compter du 28 septembre 2026, il sera possible de réserver un cours à l'unité.

3.2.2. Paiement de l'inscription aux Cours annuels

- Modes de paiement proposés : Chèques ou espèces sur place - CB ou prélèvement SEPA via le site internet www.ecolededansezigzag.fr
- Paiement en une fois

- Règlement possible jusqu'à 5 fois sans frais par chèque bancaire : Chèque(s) à remettre sur place avant le 1er cours (noter au dos de chaque chèque le mois souhaité d'encaissement - à partir du 1er octobre 2026 - et le nom de l'élève si différent de celui de l'émetteur du chèque).
- Règlement possible en 3 ou 5 fois par prélèvement SEPA via le site internet www.ecolededansezigzag.fr

3.2.3 Paiement de l'inscription au Cours trimestriels

- Mode de paiement proposé : Chèques ou espèces à remettre sur place avant le 1er cours - CB via le site internet ecolededansezigzag.fr
- Paiement en une fois

3.2.4. Paiement des cours à la carte

- Modes de paiement proposés : Chèques ou espèces à remettre sur place avant le 1er cours - Prélèvement SEPA et CB via le site internet ecolededansezigzag.fr
- Paiement en une fois

3.2.4. Retard ou défaut de paiement

Tout retard ou défaut de paiement même partiel donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à quatre (4) fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une majoration de vingt pour cent (20 %) des sommes dûes par l'élève.

Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité. L'École de Danse ZigZag aura droit de suspendre ses Prestations et notamment interdire l'accès de l'élève au cours jusqu'au complet paiement du tarif de l'inscription par l'élève. Sans préjudice de ce qui précède, l'École de Danse ZigZag pourra prononcer la résiliation des Conditions Générales de Vente aux torts exclusifs de l'élève.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT COURS / ANNULATION / ABSENCE ÉLÈVE / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les cours auront lieu du lundi 14 septembre 2026 au samedi 19 juin 2027 inclus. Soit 32 semaines de cours. Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires (Zone C) ni les jours fériés.

En cas d'annulation d'un cours du fait de l'École de Danse ZigZag, celui-ci sera reporté à une date ultérieure dans la saison en cours.

L'École de Danse ZigZag se réserve le droit de remplacer un professeur en cours d'année ou bien à l'occasion d'un Atelier, Stage ou Workshop si elle le juge nécessaire, sans recours possible pour l'élève.

Pour le bon déroulement des cours, les élèves doivent respecter les horaires (prévoir une arrivée un peu avant le cours le temps de se préparer). L'élève s'engage à être présent à tous les cours. Toute absence doit être préalablement annoncée par email à l'adresse info@ecolededansezigzag.fr au plus tard 24 heures avant la date des cours. L'École de Danse ZigZag se réserve le droit de ne plus admettre aux cours les inscrits qui en retarderait la progression, notamment par défaut de ponctualité et d'assiduité, et ce, sans remboursement de leur inscription.

Il est demandé aux élèves de respecter le matériel, ainsi que la propreté de la salle et du vestiaire lors de leur venue au sein de l'École de Danse ZigZag.

Les cours s'effectuent, pour les danses académiques, en chaussettes, chaussons ou pieds nus. Pour les cours de danse urbaines Hip-Hop, Street Dance, Street Jazz l'élève doit prévoir une paire de chaussures de sport exclusivement réservée à un usage intérieur (à ranger dans un sac et à mettre au studio). Les élèves doivent se présenter en cours cheveux attachés. Pour la tenue, s'adresser directement aux professeurs.

Il est interdit de prendre des photos ou des vidéos des cours sans autorisation des professeurs et de la direction de l'École de Danse ZigZag.

ABSENCES ÉLÈVES - RÉCUPÉRATION

Les élèves qui ne peuvent assister à un cours doivent en informer la direction de l'école par email 12h avant le début du cours. Si les absences sont signalées dans ce délai elles pourront être récupérées dans la limite de 2 cours par trimestre.

Exception : En cas d'absence pour raison médicale, davantage de cours pourront être récupérés (au prorata de la durée de l'absence) sous réserve de la présentation d'un certificat médical dans les 8 jours suivants l'absence de l'élève.

La direction de l'école est en droit de refuser un élève en rattrapage n'ayant pas effectué la demande par mail au préalable.

ARTICLE 5 : POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

5.1. REMBOURSEMENT COURS ANNUELS, TRIMESTRIELS, A LA CARTE.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt ou en cas d'absence prolongée de l'élève à tout moment de la saison qu'elle qu'en soit la raison, qu'il s'agisse d'un engagement à l'année au trimestre ou à la carte. Le règlement en plusieurs fois par chèque ou par prélèvement pour les inscriptions à un forfait annuel correspond à une facilité de paiement accordée aux personnes qui souhaitent en bénéficier, les sommes restent dûes à l'école dès la confirmation de l'inscription. Les chèques établis ne peuvent pas être restitués en cours de saison. Les prélèvements ne peuvent pas être interrompus en cours de saison.

Les cas de force majeure seront étudiés. En cas d'incapacité pour raison médicale à poursuivre l'activité ou en cas de déménagement un avoir pourra être accordé si les conditions suivantes sont respectées : nous prévenir sous 48h et nous envoyer les

justificatifs dans les 15 jours suivant l'interruption des cours. Toute autre demande non justifiée ne sera pas prise en compte.

L'avoir sera valable 1 an à compter de sa date d'émission. Il sera nominatif et pourra être utilisé sur les cours ou sur les stages et workshop.

Un avoir pour raison médicale ne pourra se faire que dans les cas suivants : maladie entraînant une incapacité psychique ou physique totale supérieure à 3 mois. L'élève ou son représentant légal sera tenu de communiquer à l'École de Danse ZigZag un certificat médical.

En cas d'acceptation, si les conditions précitées dans ce paragraphe sont prouvées, l'école appliquera sur le montant de l'avoir une commission de 10% de frais. Le montant de cette commission sera déduit du montant de l'avoir.

Un avoir en raison d'un déménagement ne pourra se faire que si le déménagement est au-delà des limites de la commune. En cas de déménagement, tout trimestre engagé est dû dans son intégralité. En cas de déménagement, prévenir l'École de Danse ZigZag dans un délai de 7 jours maximum suivant le déménagement et fournir l'un des justificatifs suivants :

- Facture d'électricité ou d'accès Internet avec la nouvelle adresse de l'élève majeur et au nom du responsable légal pour l'élève mineur.
- Certificat de scolarisation de l'enfant dans la nouvelle école.
- Facture de cantine ou de centre de loisirs de la nouvelle école de l'enfant.
- En cas d'acceptation si les conditions précitées dans ce paragraphe sont prouvées, l'école de danse appliquera sur le montant de l'avoir une commission de 10% de frais . Le montant de cette commission sera déduit du montant de l'avoir.

5.2. REMBOURSEMENT STAGES , ATELIERS et WORKSHOP

Toute demande d'annulation ou de modification d'une inscription à un stage, atelier ou workshop devra être effectuée par mail ou par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) 8 jours avant le début du stage, de l'atelier ou du workshop. L'acompte versé sera alors remboursé déduit d'une commission de 10%. Au-delà de cette date, aucune demande ne sera prise en compte. L'acompte versé sera alors conservé et encaissé intégralement par l'École de Danse ZigZag.

En cas d'interruption en cours de stage, d'atelier ou de workshop aucun remboursement ne sera effectué, tout stage, atelier ou workshop commencé est dû.

ARTICLE 6 : ASSURANCES - ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

L'élève s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile et à une assurance personnelle pour dommages corporels ou vols couvrant son activité au sein de l'École de Danse ZigZag.

L'élève est tenu de surveiller ses effets personnels lors des cours. L'École de Danse ZigZag décline toute responsabilité en cas de vols ou de détérioration d'effets personnels dans ses

locaux. L'École de Danse ZigZag est responsable des élèves uniquement pendant les cours à l'intérieur de ses locaux.

ARTICLE 7 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

L'École de Danse ZigZag est amenée à traiter et enregistrer certaines données à caractère personnel concernant l'élève telles que ses nom, prénom, adresse postale et électronique entre autres (liste non-exhaustive). Ces informations sont indispensables pour le traitement du dossier administratif de l'élève. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'École de Danse ZigZag. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, l'élève bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Il a la faculté d'exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant en envoyant sa demande par courrier à l'adresse suivante : École de Danse ZigZag, 9 rue Monteil 44000 Nantes. L'élève autorise l'École de Danse ZigZag à communiquer ses coordonnées uniquement aux autres personnes inscrites au même cours que lui. L'École de Danse ZigZag ne commercialise pas à des tiers les données collectées.

ARTICLE 8 : COMMUNICATION

En acceptant les Conditions Générales de Vente, l'élève consent recevoir par mail ou SMS toute information relative aux conditions de fonctionnement des Prestations auxquelles il s'est inscrit, ainsi que les actualités de l'École de Danse ZigZag.

L'élève peut à tout moment informer l'École de Danse ZigZag de son souhait de ne plus recevoir ces informations par ces canaux en se désabonnant directement de nos campagnes via les liens intégrés à cet effet, ou en adressant un courrier à École de Danse ZigZag, 9 rue Monteil 44000 Nantes.

Dans le cadre des cours, stages ou spectacles, des photos ou vidéos des élèves peuvent être prises à des fins d'illustration des supports de communication de l'école. Les élèves donnent tacitement, par leur signature, l'autorisation de pouvoir utiliser leur image dans ce cadre uniquement.

ARTICLE 9 : DISPOSITIONS DIVERSES

9.1. Droit applicable – Juridiction compétente

Les dispositions des Conditions Générales sont régies et interprétées conformément à la Loi française.

Tout litige pouvant survenir, à l'occasion de la formation, l'interprétation, l'exécution ou de la cessation des Conditions Générales, sera soumis à la compétence des juridictions légalement compétentes.

9.2. Disponibilité des Conditions Générales

Les Conditions Générales sont disponibles sur le site Internet de l'École de Danse ZigZag à l'adresse suivante : www.ecolededansezigzag.fr Il peut être téléchargé, enregistré et imprimé par l'élève à tout moment.